

Relevé de Discussions du Conseil de l'école doctorale « Education, cognition, langages, interactions, santé » ECLIS (603)

En visioconférence (possibilité de présentiel à Nantes)

Réf : EC-n°3 - 7 février 2023

Etaient présent.e.s :

Christophe CORNU, Directeur de l'ED ECLIS - Nantes Aude BRETEGNIER, Directrice adjointe de l'ED ECLIS – Le Mans Jérémy BESNARD, Directeur adjoint de l'ED ECLIS – Angers Philippe ALLAIN, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LPPL) Amélia BORE, Représentante au Conseil de l'ED ECLIS pour le site du Mans Elodie CHASSAGNE, Représentante au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes Anne CONGARD, Représentante au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LPPL) Marta DONAZZAN, Représentante au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LLING) Manuel FERRER, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site d'Angers Franck MARS, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LS2N) Christophe MICHAUT, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (CREN) Antoine NORDEZ, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (MIP) Abdel RAHMANI, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site du Mans (MIP) Aubeline VINAY, Représentante au Conseil de l'ED ECLIS pour le site d'Angers (CLiPSy) Valentine BOUR, Représentante étudiante (titulaire) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LPPL)

Jakob DICKERT, Représentant étudiant (titulaire) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site d'Angers (LPPL)

Ouras ALJANI, Représentant étudiant (titulaire) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LLING)

Julian COLARD, Représentant étudiant (titulaire) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (MIP)

Camille RIBADEAU-DUMAS, Représentante étudiante (suppléante) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LPPL)

Coline CHARTIER, Représentante étudiante (suppléante) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site d'Angers (LPPL)

Angèle BERNARD, Représentante étudiante (suppléante) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LLING)



Etaient excusés :

Bruno GNASSOUNOU, Représentant au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (CAPHI) Alexandra AKOCHIAT, Représentante étudiante (titulaire) au Conseil de l'ED ECLIS pour le site de Nantes (LLING)

Etaient invité.e.s:

Elisabeth RICHARD, Directrice de l'ED ELICCE – Université de Rennes 2 Didier BOISSON, Directeur de l'ED STT – Université d'Angers

ORDRE DU JOUR

- 1. Informations générales
- 2. Accueil/Présentation des membres externes pressentis pour le Conseil
- 3. Approbation du relevé de discussion du 13 décembre 2022
- 4. Discussion sur les critères du concours « Contrats Doctoraux Etablissement »
- 5. Point « Missions » de l'Ecole Doctorale
- 6. Point « Journée d'étude » de l'Ecole Doctorale 6 avril 2023
- 7. Formations : premiers échanges sur les attentes (déplacé après point 3)
- 8. Proposition documents « type » CSI CDPDL
- 9. Questions diverses

Début de la séance : 14h

1. INFORMATIONS GENERALES

- Réunion à la MSH régionale Ange Guépin (3/01/2023): Les échanges avec Frédéric Le Blay (directeur de la MSH) ont permis d'identifier certaines possibilités offertes par la MSH susceptibles d'intéresser directement les doctorant.e.s de l'ED: formation, accueil d'équipe, hébergements, salles/amphis pour des manifestations de l'ED, service audiovisuel etc... Les usagers de l'ED (doctorant.e.s, encadrant.e.s) sont invités à visiter le site de la MSH pour prendre connaissance de ces possibilités [https://msh-ange-guepin.univ-nantes.fr/].(Sur Angers: Maison de la recherche Germaine Tillion / Sur le Mans: Maison des Sciences Humaines)
- Demande de budget complémentaire: Le comité doctoral régional doit se réunir le 13 février. Ce point est à l'ordre du jour. Il est vraisemblable que ce qui sera retenu ne répondra pas directement à notre demande, mais correspondra plutôt à la proposition d'un appel d'offre auquel toutes les EDs pourront répondre.



- Point d'information sur le projet COFUND : présenté par Jérémy BESNARD.

Le projet COFUND BREATH (BRinging hEAITH and Social Sciences to a new level through interdisciplinary doctoral program) est un programme Horizon Europe Marie Curie, porté par l'Université d'Angers pour le compte des trois universités publiques des Pays de la Loire: Université d'Angers (UA), Université du Mans (LMU) et Université de Nantes (NU). Il porte sur le cofinancement d'un programme doctoral à l'interface SHS-Santé, thème retenu car correspondant aux intérêts des 3 universités. Il est prévu un nombre de 20 postes de doctorants (répartis en 2 cohortes - la première débutant en octobre 2024 et la seconde en octobre 25) / Coût global : 5M euros.

BREATH implique six écoles doctorales thématiques et réunit 22 partenaires non académiques, du secteur de la santé secondaire et tertiaire, des acteurs de l'économie sociale, des associations, des collectivités locales et est soutenu par la Région des Pays de la Loire.

Il est prévu de proposer aux doctorants un programme complet de formation en anglais, à et par la recherche: formation disciplinaire, formation transversale (éthique, recherche responsable et durable, innovation, entrepreneuriat, travail en partenariat, leadership, médiation et vulgarisation scientifique).

Le projet BREATH a été soumis le 17 février 2023. La réponse de la Commission européenne devrait arriver courant de l'été.

- Module CSI Améthis (rentrée 2023): Pour les (re-)inscriptions des doctorant.e.s 2023, la procédure CSI sera complètement dématérialisée sur la plateforme Améthis. Le paramétrage de la plateforme rappellera aux doctorant.e.s (et aux membres du CSI) le calendrier des démarches à réaliser par des notifications automatiques (plage de dates pour les réunions ou pour le dépôt des documents...). De même (cf. point 8), les documents « rapport du.de la doctorant.e » et « rapport CSI » communs à toutes les EDs devront être utilisés et déposés directement sur la plateforme Amethis.

Un webinaire à ce sujet se déroulera le 14 février 2023 pour les directions, les gestionnaires et les doctorant.e.s des EDs.

- Livret des doctorants : Il a été mis à jour suivant la nouvelle charte par Aude BRETEGNIER et mis à disposition sur le site de l'ED.
- AO Mobilité: Pour rappel cet appel d'offre est toujours en cours (date limite de dépôt des demandes: 15 mars 2023).
- Réunion Direction ED NU VP Recherche et VP affaires doctorales NU: Une réunion est programmée le 15 février 2023 entre les directions des EDs (site de Nantes Université), le VP recherche et la VP affaires doctorales de NU afin d'évoquer une modification des règles d'attribution des contrats doctoraux d'établissement. Cette modification pourrait être de nature à faire évoluer le rôle des EDs et le concours tel que prévu dès 2023. Une information plus précise sur cette question importante sera transmise aux membres du conseil et aux DUs du site nantais dès que possible.



- Réunion Direction ED UA Directeur collège doctoral régional UA: Une réunion est programmée le 9 mars 2023 entre la direction de l'EDECLIS (site d'Angers) et le directeur du collège doctoral (site Angers) afin de faire le point sur le fonctionnement de l'ED, du collège etc...
- Point Budget de l'ED 2023 : Un reliquat du budget 2022 de 1939.99 euros s'est ajouté aux 8300 euros de budget pour 2023. Le budget de l'ED pour cette année s'élève donc au total à 10239.99 euros. Pour information, la formation en statistique inférentielle dispensée en décembre 2022 n'a pas encore été payée et devrait donc l'être en 2023 (environ 750 euros).

2. ACCUEIL/PRESENTATION DES MEMBRES EXTERNES PRESSENTIS POUR LE CONSEIL

Deux collègues ont été sollicités, après avis préalables des membres du conseil, pour intégrer le conseil de l'ED en tant que membres extérieurs : Il s'agit d'Elisabeth Richard (PU, U. Rennes 2, directrice de l'ED ELICCE Bretagne) et de Didier Boisson (PU, U. Angers, directeur de l'ED STT Pays de Loire), qui en ont accepté le principe.

Après une phase de présentation et d'échanges avec les membres du conseil, puis après une discussion au sein du conseil en l'absence de ces collègues, un vote anonyme via balotilo a été proposé aux membres du conseil. Les résultats de ces votes valident à une très large majorité les nominations au conseil de l'ED d'Elisabeth Richard et de Didier Boisson en tant que membres extérieurs.

Le conseil tient à remercier sincèrement Elisabeth Richard et Didier Boisson pour l'intérêt qu'ils ont manifesté à l'égard de notre ED et leur implication future à son bon fonctionnement.

L'information de ces nominations sera transmise au collège doctoral régional et les nominations des directions de l'ED pourront de fait être mises au vote du conseil de l'ED désormais complet. Il est convenu que ces votes anonymes seront proposés dans le courant du mois de février via l'application Balotilo.

3. Approbation du releve de discussion du 13 decembre 2022

Le relevé de discussion du conseil du 13 décembre a été adressé aux membres du conseil le 10 janvier 2023. Aucune remarque sur ce document n'a été formulée ni en amont, ni pendant la séance.

Les membres du conseil valident ce relevé à la majorité des voix (avec 2 abstentions).

4. FORMATIONS: PREMIERS ECHANGES SUR LES ATTENTES

Pour information, suite à la formation de Statistique inférentielle en décembre 2022, un questionnaire de satisfaction a été transmis aux doctorant.e.s l'ayant suivie. Les retours sont « satisfaisants » et « très satisfaisants ». Malheureusement, l'enseignant proposant cette formation ne devrait pas a priori pouvoir reconduire cette formation l'année prochaine.



Il est par ailleurs rappelé que le catalogue des formations du Collège Doctoral Pays de La Loire ainsi que la grille d'équivalences ont été mis en ligne sur le site de l'ED.

Il est également reprécisé que les propositions de séminaires de laboratoires ne peuvent être validées que si elles sont proposées comme une formation de l'ED sur Amethis. L'ED encourage les URs à proposer ce type de formation (séminaires, ateliers, colloques...) qu'elle examinera avec beaucoup d'intérêt. Une fiche doit être complétée pour faire une proposition de formation à l'ED, celle-ci sera mise à disposition sur le site de l'ED.

Une question est par ailleurs posée en séance sur l'obligation de quota à respecter entre les formations et les équivalences sur les textes règlementaires (grille des équivalence, charte, Règlement Intérieur) qui n'apparait plus contrairement à ce qui était imposé pour le contrat précédant. En effet, il apparait qu'aucune contrainte ne soit désormais imposée en termes de quota d'heures de formation catalogue vs. hors catalogue. Toutefois, le bureau de l'ED doit se faire confirmer ce point auprès du collège doctoral des Pays de la Loire.

Enfin, un sondage a été produit par Valentine Bour (doctorante, chargée de mission « formations ») et transmis aux doctorant.e.s de l'ED afin de recueillir des informations sur les formations proposées/suivies et sur les besoins en terme de formations des doctorant.e.s de l'ED ECLIS.

Les résultats préliminaires de ce sondage sont présentés par Valentine Bour en séance. Ils confirment l'importance pour les doctorant.e.s de l'ED de s'emparer pleinement de cette question en répondant en nombre au sondage afin que les conclusions soient représentatives, reflètent au mieux leurs besoins et permettent à l'ED de s'engager dans des propositions de formations en phase avec leurs attentes.

Néanmoins, compte du délai assez court laissé aux doctorant.e.s pour répondre au sondage et d'un problème identifié sur la liste de diffusion extraite d'Amethis, ce sondage va être relancé et les résultats à l'issue rediscutés par les membres du bureau/conseil, a priori par mail pour lancer les opérations de propositions de formation dans les meilleurs délais.

5. DISCUSSION SUR LES CRITERES DU CONCOURS « CONTRATS DOCTORAUX ETABLISSEMENT »

A la suite du dernier conseil qui avait permis d'initier les échanges sur cette question, le bureau de l'ED proposait une modification des critères, notamment de la pondération affectée (cf. cidessous).

Critères Auditions "Contrats Doctoraux" - ED ECLIS	Pondération
Appropriation du projet de thèse - Pertinence, verrou scientifique, originalité, portée sociale - Qualité de la prestation orale (capacité à exposer, défendre et développer son projet)	25 25
Qualité du dossier de l'étudiant	40
Faisabilité de la thèse (encadrement, calendrier, valorisation, perspectives professionnelles)	10

Compte tenu des incertitudes sur le maintien/la philosophie d'un concours (cf. information générale), la discussion précise sur cette question est reportée le cas échant au prochain



conseil. Néanmoins, un premier avis des membres du conseil sur la proposition formulée indique que cette dernière semblait bien répondre aux éléments pointés le 13 décembre 2022.

Quoiqu'il en soit, et tant que nous n'avons pas d'autres éléments, la procédure CDE 2023 est toujours d'actualité et les projets de thèse peuvent être déposés par les encadrant.e.s sur le site « Thèse en Bretagne Loire » (commun à la Bretagne et aux Pays de Loire), en cliquant sur l'ED ECLIS : https://theses.doctorat-bretagneloire.fr/ [rappel date limite de dépôt = 11 avril 2023]

6. Point « Missions » de l'Ecole Doctorale

Après un appel à volontariat fin d'année 2022, relancé en janvier 2023, l'Ecole Doctorale a reçu des réponses positives sur le principe d'une prise en charge des missions suivantes :

- Relations internationales : Hanane KOUMBA
- Relation avec le monde socio-économique : Inès MAKSUD et Coline CHARTIER
- Communication/Réseaux sociaux : Valériane LOISON
- Formation (sondage): Valentine BOUR
- Diffusion de la culture scientifique : Kévin MAHOT

Le conseil de l'ED remercie très sincèrement les doctorant.e.s qui se sont porté.e.s volontaires pour ces missions importantes pour développement de l'ED¹. Il est prévu de les recontacter pour formaliser leur acceptation et discuter plus en détail du périmètre de leur champ d'action.

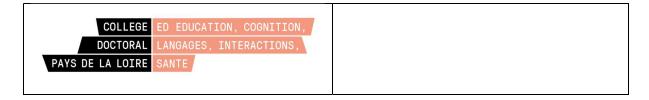
7. POINT « JOURNEE D'ETUDE » DE L'ECOLE DOCTORALE — 6 AVRIL 2023

SAVE THE DATE – RETENEZ LA DATE! Comme déjà précisé antérieurement, la prochaine journée d'étude de l'Ecole Doctorale est programmée le 6 avril 2023.

Un appel à volontariat pour constituer le comité d'organisation de cette journée (avec l'aide du bureau de l'ED) va être diffusé auprès de tous.tes les doctorant.e.s de l'ED. Le conseil de l'ED remercie par avance celles et ceux (dans l'idéal entre 3 et 5) qui accepteront de s'engager dans cette action importante pour l'ED par ailleurs valorisée par des crédits d'heures de formation.

Le comité d'organisation, aidé par le bureau de l'ED, devra rapidement définir le lieu pour cette journée d'étude (l'idée de la MSH est évoquée), de même que le format

¹ Ne pas hésiter à nous contacter si vous souhaitez vous impliquer avec ces collègues sur ces missions ou prendre en charge d'autres missions (annuaire docteurs ED, fiches outils etc...) : ed-eclis@doctorat-paysdelaloire.fr



(présentiel/distanciel - il faudra a minima prévoir du distanciel pour les doctorant.e.s éloigné.e.s géographiquement), la durée (une plage horaire plus importante que la journée de rentrée devrait être prévue), les thématiques, le programme de cette journée d'étude.

8. Proposition documents « Type » CSI – CDPDL

Le collège doctoral régional souhaite harmoniser les documents utilisés pour les CSI dans chaque école doctorale et a transmis une proposition de « rapport CSI du.de la doctorant.e » à renseigner par les doctorant.e.s et de « compte rendu CSI » à renseigner par les membres du CSI à l'issue des entretiens avec le.la doctorant.e et l'encadrement de thèse. Une demande éventuelle de proposition/retour sur ces documents avant le 13 février était formulée par le CDPDL.

Après échanges au sein du conseil, il apparait qu'aucune autre demande que celles déjà formulées par deux autres ED [précisions sur l'établissement d'inscription, le titre de la thèse, la nature du financement , la quotité de temps que le doctorant consacre à sa thèse : % , l'unité/équipe de recherche, la directeur de thèse (nom, taux d'encadrement et E-mail), la codirection éventuelle (nom, taux d'encadrement), la co-encadrant éventuel (nom, taux d'encadrement), la date de début de thèse ; ET dans le compte rendu CSI : une case supplémentaire à cocher en cas d'alerte ou de signalement], n'est proposée.

Les textes, une fois validés par le collège doctoral des Pays de la Loire, seront mis à disposition sur le site de l'ED et transmis aux doctorant.e.s et aux DUs pour diffusion auprès des collègues de leurs unités.

9. QUESTIONS DIVERSES

Les représentant.e.s des doctorant.e.s se sont réuni.e.s (n=4/10) en amont du conseil et xt fait parvenir à la direction de l'ED un ensemble de questions auxquelles il a été répondu, lorsque cela était possible en séance. Certaines questions/certains points nécessitaient des demandes de précisions au collège doctoral régional. Ces dernières feront l'objet de réponses ultérieures lors du prochain conseil.

Les principaux points soulevés concernaient :

- Un problème sur la liste de diffusion des doctorant.e.s de l'ED: Lors de l'envoi du questionnaire sur les formations, il a été identifié que tous.tes les doctorant.e.s inscrit.e.s à l'ED n'avaient pas reçu les messages envoyés via la liste de diffusion créée à partir d'Améthis. Ce problème a été remonté au Collège Doctoral Pays de la Loire en charge de cette liste de diffusion et d'Amethis (d'où est générée la liste) pour qu'une solution soit rapidement trouvée.
- Une proposition d'une date d'envoi annuelle du sondage formations : De fait, en lien avec la chargée de mission formation, le questionnaire sur les besoins en formation sera envoyé tous les ans à la même période (dans l'idéal juin-septembre ?) afin de mettre en place les actions qui doivent en découler pour l'année suivante.



- Une difficulté à mobiliser/comprendre le catalogue des formations du CDPDL: Pour répondre à cette question et en lien avec quelques propositions formulées, un certain nombre d'actions vont être envisagées pour améliorer la perception voir l'utilisation des différents outils permettant de définir son plan individuel de formation (identification des difficultés des doctorant.e.s liées à l'utilisation d'Amethis, fiche outil « formation », logiciel (sous réserve d'acceptation du CDPDL...)).

Pour rappel, la structure proposant/gérant la formation (ED ou CDPDL) est indiquée par le code de la formation : par exemple, la formation ES-CDPDL-03 est gérée par le CDPDL, la formation DIS-ECLIS-01 est gérée par l'ED ECLIS...

- Les formations proposées par le Collège Doctoral Bretagne sont-elles accessibles aux doctorant.e.s ligérien.ne.s ? Il est précisé qu'en effet, les doctorant.e.s des EDs des Pays de la Loire peuvent s'inscrire aux formations proposées par le Collège breton et inversement.

Fin de la séance : 17h

Prochain Conseil de l'ED ECLIS: Jeudi 4 mai 2023 à Le Mans Université (présentiel à privilégier)